

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 453

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moyennes entreprises sont les premières étranglées par le manque de liquidités. Innover et conquérir de nouveaux marchés comporte des risques que les grandes banques ne sont pas toujours prêtes à prendre. C'est alors l'absorption par un plus gros, ou la disparition. Et les banques cantonales, elles, ne travaillent pas prioritairement avec le secteur industriel...

Pourquoi ne pas créer, au plan cantonal ou régional, un fonds d'investissement de caractère public, ou « mixte », capable d'intervenir suffisamment tôt pour aider des entreprises à créer de nouveaux produits — et non pas suspendus aux basques des Firestone qui n'ont aucun avenir — à commercialiser leur production ?

Faute d'un tel organisme, certaines régions continueront à se vider de leur substance économique ; d'autres, comme Genève, se désindustrialiseront à un rythme accéléré — les entreprises autonomes disparaissent, les autres deviennent des sous-traitants des maisons-mères implantées dans les grands centres industriels (alémaniques) — alors que la capacité d'innovation que manifestent souvent les petites et moyennes entreprises (de la métallurgie, entre autres) reste impressionnante.

Les syndicats ont été créés pour défendre les intérêts de leurs membres. Truisme. Mais que signifient les intérêts des salariés dans une conjoncture aussi mouvante que celle que nous connaissons aujourd'hui ? Des salaires et des conditions de travail décents, certes ; la possibilité assurée de travailler, de gagner sa vie — la sécurité de l'emploi — surtout.

Il reste qu'en Suisse, contrairement à d'autres pays, les organisations syndicales sont très démunies en matière d'analyses économiques (pour mémoire, seul l'indice des prix de l'OFIAMT fait foi dans notre pays). Absence de moyens pour saisir la réalité économique nationale, mais également la situation des différentes branches et des régions,

et que dire de la capacité d'appréciation du contexte social et économique mondial (division internationale du travail) ?

Comment les syndicats peuvent-ils prétendre contester le pouvoir absolu des dirigeants industriels sans détenir les outils techniques qui leur permettraient de juger de la marche d'une société ou d'un secteur économique ?

Que peut signifier la volonté affichée de participation des syndicats, sans la possibilité de discuter d'égal à égal et de contester l'information patronale ?

Dans les négociations collectives au sommet et sur les lieux de travail, dans l'activité syndicale quotidienne, les revendications relatives à la marche de l'entreprise, à sa politique d'investissement, pourraient, avancées avec le savoir-faire voulu dans le climat de « paix du travail », déboucher sur un contre-pouvoir véritable et salutaire, organisé par les travailleurs.

Le pouvoir de direction est indivisible, rétorquent les patrons. Ce pouvoir-là, ces dernières années, a trop souvent fait la preuve de son incapacité.

VAUD

Six caisses pour Vevey

Ces caisses sont des automotrices que construisent les Ateliers mécaniques.

Elles seront commandées par les compagnies privées de chemin de fer vaudois, Yverdon—Sainte-Croix, Bière—Apples—Morges.

Cette modeste commande, 14 millions, a créé l'apparence d'un différend entre Confédérés, et largement occupé le Conseil fédéral.

La presse alémanique à grand tirage zurichoise s'apprêtait à faire campagne. Et puis, tout est retombé devant l'évidence d'un chiffre : l'ensemble du marché de la rénovation technique des chemins de fer privés représente un milliard, en deux tranches à peu près égales ; six automotrices seront construites à Vevey, mais avec des éléments

essentiels venant d'autres sociétés (notamment Sécheron, BBC). A n'envisager que la première tranche, c'est quelque cinq millions qui étaient disputés à Vevey, soit le 1 % de l'ensemble !

Certes, certaines entreprises alémaniques sont surdimensionnées, notamment FFA à Altenrhein ; certes, Vevey s'était spécialisé plus dans les wagons — marchandises plutôt que voyageurs — ; mais Vevey était privé aussi de commandes dans sa spécialité... Quelle hargne alémanique donc, trouvant ses relais dans l'administration fédérale ! 1 %, c'était encore trop.

Le problème du recrutement de l'administration centrale n'est pas seulement linguistique, il peut être aussi économique et financier. Il faudra l'analyser un jour, notamment en fonction de la présence dominante des Bernois dans l'administration fédérale. Là, il s'agit d'un enjeu plus lourd que celui des six caisses et du match Saint-Gall—Vaud.

On likide

Ces dernières années, Lausanne et Genève, par Palais de Beaulieu et des Expositions interposés, ont rivalisé d'imagination et d'astuce commerciales pour attirer en leurs murs divers salons spécialisés. Après celle de la prolifération, l'ère du tri s'approche. En tout cas, Home Expo, ex-Salon de l'Ameublement, vient de fermer ses portes à Genève sur un retentissant échec commercial, qui lui sera à coup sûr fatal. Quant au fameux Kid, sa deuxième édition ne sera pas forcément la seconde, mais il pourrait bien y avoir espacement. Le mouvement — ô combien justifié ! — anti-Kid n'aurait sans doute pas pris la même ampleur si les responsables de ce Salon romand de l'enfance avaient eu la sagesse d'attendre 1979 — Année internationale de l'Enfant selon l'ONU — pour remettre ça. Leur précipitation suspecte leur coûtera très cher. Et cela quel que soit l'effet des bilans intermédiaires de fréquentation publiés ces jours dans toute la presse suisse romande...